

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 100 MILLIONS DE FRANCS

(Entièrement versés)

RAPPORT

PRÉSENTÉ PAR LE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

à l'Assemblée générale ordinaire du 28 avril 1898

SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 1897

Compte de Profits et Pertes

RAPPORT DE LA COMMISSION PERMANENTE DE CONTROLE

RAPPORT DE MM. LES COMMISSAIRES ANNUELS

RÉSOLUTIONS

PARIS

IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE CENTRALES DES CHEMINS DE FER

IMPRIMERIE CHAIX

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE TROIS MILLIONS

Rue Bergère, 20

1898

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. DENORMANDIE, *, ancien gouverneur de la Banque de France, *Président*.
BERGER, O. *, administrateur de la Banque Impériale Ottomane. }
MERCET, O. *, de la maison de banque Périer, Mercet et C^{ie}. } *Vice-Présidents.* } Comité
THIÉBAUT, O. *, fondateur. } de
DE SINGAY, Ludovic. } Direction.
ROUX, Jules-Charles, *, administrateur de la Compagnie universelle du Canal de Suez.
CARRABY, Calixte, *.
MÉLIODON, P., O. *, administrateur du Crédit Foncier de France.
ROSTAND, Jules, de la maison de banque Rostand, Deschars, et C^{ie}.
CAMBEFORT, Charles.

COMMISSION DE CONTROLE

MM. ALLAIN-LAUNAY, *, ancien Inspecteur des Finances, *Président*.
CAMILLE KRANTZ, O. *, Maître des requêtes honoraire au Conseil d'État.
G. MARTIN, ancien Inspecteur des Finances.

COMMISSAIRES DES COMPTES Pour l'Exercice 1898

MM. ALLAIN-LAUNAY, *, ancien Inspecteur des Finances.
BARON, C. *, Ingénieur, Directeur honoraire de l'Administration des Postes et Télégraphes.

DIRECTION

MM. ALEXIS ROSTAND, O. *, *Directeur*,
AUGUSTE GALLAY, *, *Sous-Directeur*,
ÉMILE ULLMANN, *, *Sous-Directeur*.
GUILLAUME BORDO, *Secrétaire Général*.

CONSEIL D'ESCOMPTE

MM.	MM.	MM.
BARBET-MASSIN.	DEVÈS.	LORILLEUX, *.
BARBIER fils.	DIOR.	LOUSSEL, *.
BAUDET, *.	DUNAND.	LOVENBACH.
BLANC.	DURAND.	LYON, *.
BOUCHERON, O. *.	ESCAILLE (de l').	MARCILHACY, *.
BOUTET, *.	FOINAT.	NIZEROLLE.
BRAILLARD.	FOURET, *.	PIERREDON, *.
BRESSON.	GABRIEL, *.	PINGAULT.
CALLOT.	GASNE, *.	POLLET, *.
CARNAUD.	GAUTIER.	POULENC, *.
CÉLERIER, *.	GESQUIÈRE, O. *.	POULLAIN-BEURIER, *.
CHAMBRON.	GUY, *.	POUPINEL, *.
CHAPUIS.	HARTOG, *.	ROBERT-DEGASCHES, J.
CLAUDON.	HETZEL, O. *.	SALMON, *.
CLERMONT (de), *.	HUGOT, *.	SAMSON, *.
COPEAU.	LEDUC, O. *.	SÉDILLOT.
COURTOIS.	LEGRAND CH., O. *.	SIGAUD fils.
COUSTÉ, O. *.	LE MARCHAND.	SUILLIOT, O. *.
COUVREUR, *.	LEROY (René).	VAURY, *.
DEGALLE.	LESEURE.	VÖELKEL.
DESÉGLISE.	LOMBART, *.	WOLFF, *.

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 100 MILLIONS DE FRANCS

RAPPORT

PRÉSENTÉ PAR LE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

à l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires du 28 avril 1898.

PARIS
IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE CENTRALES DES CHEMINS DE FER
IMPRIMERIE CHAIX
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE TROIS MILLIONS
Rue Bergère, 20
1898

RAPPORT

PRÉSENTÉ PAR LE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MESSIEURS,

Le progrès que nous avons pu réaliser pendant l'exercice 1897, par rapport à l'exercice 1896, est égal à celui que nous avons obtenu l'année dernière par rapport à la précédente.

Au 31 décembre 1895, la situation générale du Comptoir National se totalisait par un chiffre de 535 millions.

Au 31 décembre 1896, elle s'était élevée à 612 millions.

Au 31 décembre 1897, elle atteint 684 millions.

Le développement a donc été ininterrompu.

Les circonstances, cependant, n'ont pas été plus favorables en 1897 qu'en 1896.

Aucune grande émission n'a marqué l'exercice ; la dépréciation du loyer de l'argent ne s'est pas atténuée ; l'incertitude du régime fiscal a pesé sur le marché, et une concurrence excessive n'a pas cessé d'amoindrir le produit des transactions quotidiennes de banque.

Nos efforts ont réussi à contre-balancer ces difficultés.

La situation que nous avons faite au Comptoir est telle aujourd'hui, que nous sommes en mesure de profiter de toutes améliorations pouvant se produire dans l'état général des affaires, et aucune opération financière importante n'est abordée dans notre pays, sans que notre établissement soit appelé à y participer.

Les renseignements et les explications qui vont suivre vous feront mesurer le terrain gagné pendant l'exercice écoulé.

Portefeuilles.

Le mouvement d'ensemble de nos portefeuilles français et étranger (effets de commerce) a été, en 1897, de :

	ENTRÉES		SORTIES
	Fr. 7.486.000.000	»	7.218.000.000
contre, en 1896 . . .	6.657.000.000	»	6.449.000.000
Différence au profit			
de 1897	Fr. 829.000.000	»	799.000.000

Pour les escomptes consentis à Paris — au siège central et dans les bureaux de quartier — notre Conseil d'Escompte, dont vous connaissez le dévouement et l'autorité, nous a donné, par sa délégation permanente, une collaboration efficace.

Pour les effets présentés aux agences de province, nous avons multiplié et perfectionné les contrôles. Dans plusieurs villes, nous avons institué des comités d'escompte locaux.

Notre Commission de contrôle vous dira que notre portefeuille « Titres » comprend, en outre des valeurs traditionnelles de placement, un certain nombre d'actions industrielles.

Ces actions sont entrées dans notre portefeuille en raison du

concours que nous avons donné à diverses entreprises, dont les résultats acquis étaient un sûr garant d'avenir. Nous connaissons à fond ces affaires, et savons les perspectives qui s'ouvrent devant elles. Cette part d'association — d'ailleurs modeste — resserre encore les liens qui nous rapprochent de ces Sociétés, et nous crée un titre de plus à une fructueuse intervention, pour la réalisation de nouvelles augmentations d'outillage — et, partant, de capital — que leur croissante prospérité rend probables.

Nous avons aussi des actions de banques, telles que celles de la Banque Russo-Chinoise, de la Banque de l'Indo-Chine et de la Banque Française du Brésil, représentant l'intérêt que nous estimons utile de conserver dans ces établissements.

Comptes de chèques et comptes d'escompte.

Le mouvement des comptes de chèques et des comptes d'escompte a été, en 1897, de :

	ENTRÉES		SORTIES
	Fr. 4.695.000.000	»	4.438.000.000
au lieu de, en 1896 . . .	3.866.000.000	»	3.640.000.000
Différence en faveur			
de 1897	Fr. 829.000.000	»	798.000.000

Au 31 décembre 1897, le montant de ces comptes est supérieur de 66.401.000 francs à celui du 31 décembre 1896.

Une telle augmentation affirme la confiance grandissante du public en votre Institution.

Les bons à échéance, qui s'élevaient à 42 millions à la fin de 1896, excèdent, à la fin de 1897, 60 millions.

Nous vous avons déjà expliqué comment les dépôts de cette nature fortifient l'action de nos agences lointaines, et nous per-

mettent de coopérer plus largement aux opérations financières comportant une certaine durée.

Caisses.

Le mouvement des caisses a été de :

	A L'ENTRÉE		A LA SORTIE
	Fr. 12.656.000.000	»	12.628.000.000
Au lieu de, en 1896.	11.374.000.000	»	11.333.000.000
La différence, au profit de 1897, a donc été de	Fr. 1.282.000.000	»	1.275.000.000

sans qu'il se soit produit, au cours de l'exercice, aucune émission nécessitant de gros déplacements de fonds.

Dépôts de titres, ordres de bourse.

L'inventaire des dépôts de titres à l'Administration centrale, en 1897, fait ressortir 6.251 dossiers et 64.000 titres de plus qu'en 1896.

Notre service d'Ordres de Bourse a suivi une progression parallèle.

Nous pourrons, l'année prochaine, mesurer les conséquences qu'auront exercées sur ce chapitre considérable de nos affaires, l'exécution des mesures décidées pour la réorganisation du Marché et les restrictions apportées dans certaines modalités de vente des valeurs à lots.

Reports.

La même observation s'applique aux reports qui, à Paris et à Londres, s'élèvent à 49 millions au 31 décembre 1897, au lieu de 33 millions au 31 décembre 1896.

Avances.

Nos avances, plus importantes dans leur ensemble, à la fin de

1897 qu'à l'issue de 1896, se présentaient comme suit, au 31 décembre :

	En 1897.		En 1896.
Avances sur marchan-			
dises	Fr. 8.485.000	»	7.300.000
— commerciales et de			
banque	6.103.000	»	6.900.000
— sur titres français			
et étrangers	41.626.000	»	30.000.000

Elles offrent toute sécurité.

Acceptations.

Au 31 décembre 1897, nos acceptations pour le Service des Agences d'Outre-Mer se totalisaient par 12.339.000 francs, au lieu de 14.871.000 francs en 1896.

Nos acceptations et effets à payer pour compte de tiers passent de 85.616.000 francs au 31 décembre 1896, à 91.608.000 francs au 31 décembre 1897.

Ces chiffres sanctionnent l'extension que nous nous sommes attachés à donner à nos relations avec l'étranger, et la place que nous avons prise dans le monde international des affaires. — Ils éprouveront cependant quelque réduction, quand le taux d'es-compte, qui s'est maintenu longtemps dans la plupart des autres pays d'Europe au-dessus du taux de la Banque de France, se sera généralement rapproché de notre taux officiel.

Succursale, bureaux de quartier.

Notre Succursale continue à progresser, notamment pour les dépôts d'argent, et le service des accredités venus de province ou de l'étranger, surtout des contrées lointaines.

Nos bureaux de quartier suivent aussi une marche ascendante. Nous en avons ouvert un nouveau, boulevard de Courcelles; nous avons donc maintenant vingt sièges en exploitation dans Paris.

Agences
en France.

Parmi les anciennes Agences, celle de Marseille, qui a été favorisée par une active campagne sur les blés, mérite d'être mentionnée la première. — Plusieurs, entre autres celles de Lyon, Bordeaux, Rouen et le Havre, ont gagné sensiblement de terrain.

Parmi les nouvelles, bon nombre commencent à entrer dans la période des profits.

Pendant l'année, nous avons fondé encore 17 petites Agences destinées à compléter le réseau actuel.

Ce sont : Abbeville, Bagnols-sur-Cèze, Condé-sur-Noireau, La Ferté-Macé, Vire, Gray, Jarnac, Luxeuil, Le Mont-Dore, Villefranche-sur-Saône, Royat, Pont-l'Évêque, Cannes, Saint-Hippolyte-du-Fort, un bureau de quartier à Marseille et deux à Bordeaux. En regard de celles qui ont un caractère exclusivement commercial, d'autres, telles que le Mont-Dore, Royat, Cannes, grossissent le groupe des bureaux établis en des stations d'hiver et d'été, développant ainsi le service des Lettres de Crédit, qui aboutit à la Succursale.

Enfin, à Cognac, nous avons acquis la clientèle de l'ancienne et bien honorable maison Delézinier, qui jouissait en province d'une unanime considération, et dont les chefs ont été placés à la tête de notre Agence en cette ville.

Ces créations portent à 47 le nombre des Agences nouvelles ouvertes dans les deux seules années 1896-1897.

Nous avons eu en peu de temps à constituer ainsi de toutes pièces les cadres d'un personnel nombreux, appelé à conduire nos intérêts sous notre impulsion, mais à distance. Nous devons pénétrer nos représentants de nos principes de gestion qu'ils ont à appliquer en demeurant fidèles aux traditions de notre Maison, tout en adaptant nos méthodes de travail aux usages et aux besoins de chaque région.

C'est seulement par une pratique d'une certaine durée qu'un tel résultat peut être obtenu.

Avant donc de procéder à de nouvelles créations, il nous paraît utile de perfectionner encore les conditions de fonctionnement de notre réseau actuel.

Ce sera une de nos principales tâches pendant l'année 1898.

Agences à l'étran-
ger et dans les
pays de
protectorat.

L'Agence de Londres nous a donné pleine satisfaction, tant par l'importance de ses profits que par l'appui prêté à nos Agences d'Outre-Mer.

Elle a reçu une aide efficace des Sous-Agences de Liverpool et de Manchester, qui semblent au moment de sortir de la période de mise en train.

Les Agences australiennes se sont défendues de leur mieux contre une concurrence, rendue plus âpre par la diminution que la crise passée a laissée dans le nombre et la nature des transactions. Il y a lieu de croire que cette lutte ne se prolongera pas longtemps, d'autant plus que l'état général des affaires en ces contrées semble s'améliorer.

Les Agences des Indes, conduites avec prudence, ont su traverser, dans des conditions normales, un exercice rendu difficile par la réapparition de la peste à Bombay.

Les Agences de San-Francisco et de la Nouvelle-Orléans ont prospéré.

Celles de Madagascar développent peu à peu leur exploitation dans la grande Ile pacifiée. Elles récolteront le fruit de leurs longs et laborieux efforts, quand un chemin de fer et des routes auront relié la capitale à la mer.

Cette amélioration nécessaire sera, nous l'espérons, promptement réalisée. Notre Établissement vient, en effet, de constituer avec

la Compagnie Coloniale de Madagascar (que nous avons, vous le savez, fondée en 1896) un groupe qui a passé une convention avec le Ministère des Colonies pour la construction et l'exploitation — avec un minimum de trafic assuré — d'une voie ferrée de Tananarive à la côte Est de Madagascar. Après approbation par le Parlement et complément d'études, les travaux pourront commencer avant la fin de cette année.

Nous avons envoyé aussi une mission dans le pays des Betsileos, dont Fianarantsoa est le centre. Nous savons donc exactement les éléments d'activité que présentera pour nous cette région, dès que des moyens de communication auront été créés entre elle et les autres parties commerçantes de Madagascar.

En Tunisie, où nous avons déjà trois Agences, — Tunis, Sousse et Sfax, — nous avons ouvert un quatrième bureau à Gabès.

Enfin, sur des indications reçues au sujet de l'utilité pour l'intérêt français, d'une représentation directe au Maroc, nous avons fondé à Tanger une Agence qui fonctionne depuis quelques mois.

Banques
coloniales.

Nos relations avec les Banques coloniales ont eu l'activité et la régularité habituelles. Le solde débiteur des Banques dans leur ensemble s'est élevé, en 1897, jusqu'à 44.967.000 francs.

Ces avances sont garanties, nous vous le rappelons, par des dépôts de Rentes françaises.

Nous avons cette année élargi notre concours à la Banque du Sénégal qui, à certaines époques, a besoin d'amples facilités pour seconder l'exportation des graines oléagineuses, principale ressource de la Colonie.

Prêts maritimes.

Nous avons consenti quelques prêts maritimes, notamment sur voiliers neufs ou en cours de construction. Nous pensons que

cette nature d'opérations acquerra, avec le temps, un véritable intérêt. Nous l'avons organisée de façon à seconder à la fois armateurs et constructeurs.

Participations
financières.

Au cours de l'exercice, nous avons procédé, avec la Société Générale et le Crédit Industriel, à l'émission de l'*Emprunt de la Colonie de Madagascar* et à la conversion des obligations 5 0/0 de la *Compagnie Générale Française de Tramways*. Nous avons concouru aussi au placement des obligations de l'*État Bulgare*, des villes de *Castres, Nîmes, Marseille*; des obligations du *Grand Hôtel*, des *Sels gemmes et Houilles de la Russie Méridionale*, des *Chemins de fer Économiques du Nord*; des établissements *Lazare-Weiller, Bréguet*, et des actions nouvelles de la *Banque Internationale de Paris*.

Telle a été, à grands traits, notre activité pendant l'année 1897.

Nous avons été aidés par un personnel dévoué et persévérant, en qui nous nous efforçons de développer sans cesse l'émulation et l'esprit d'initiative nécessaires au succès de toute entreprise, et plus peut-être dans les Sociétés de crédit que dans aucune autre. Car peu d'industries ont d'aussi lourdes charges, à compenser par un labeur toujours plus productif.

Ces charges, on les ignore ou on les oublie. — Pour ne parler que d'une seule des taxes qui nous atteignent, nous vous rappelons que nous avons à payer toutes les années à l'État, 300 francs en chiffres ronds, par chaque employé en fonction; et que ce chiffre sera porté à 420 francs, le jour où l'accroissement de nos affaires nous obligera à grouper mille personnes sous le toit de la rue Bergère. Dès à présent, et pour ce seul impôt de la patente que nous supportons pour tous nos guichets de Paris et de la province, nous

avons payé au Trésor, en 1897, une somme totale de 637.526 fr. 78 c. — Quant aux autres impôts, il est difficile d'en déterminer en toute certitude la limite (et on ne parle naturellement ici que de ceux qui sont aujourd'hui perçus), car une interprétation sans cesse en éveil s'efforce trop souvent d'en étendre l'application au delà même de ce qui paraît avoir été l'intention du législateur.

Il semble en même temps qu'il y ait une disposition à restreindre le cercle d'action, — et, partant, les sources de profit — des grands Établissements, tandis que, parallèlement, serait accrue leur responsabilité.

Cependant, il n'existe pas d'association secondant dans une telle mesure l'activité française sous toutes ses formes, — commerce, industrie, armement, — et mettant en valeur avec plus de permanence les moindres fractionnements de l'épargne, — cette réserve d'activité, — en un mot, tout ce qui constitue la vitalité économique d'un pays, ses ressources pour toutes les éventualités, et, pour tout dire, sa situation même dans le monde, car la puissance financière d'un peuple est un de ses plus importants facteurs d'influence, au milieu des rivalités des nations.

Nous avons toujours eu le vif sentiment de ce rôle élevé et intéressant des Sociétés de crédit.

Nos précédents rapports en témoignent et attestent, pour ceux du moins qui peuvent être officiellement rappelés, la continuité des services que le Comptoir National rend dans sa sphère, justifiant ainsi son titre et son programme d'action.

Ces services, nous ne les déclinons jamais, quand nous les pouvons réaliser sans diminuer la sécurité de vos intérêts particuliers.

Depuis quelque temps, nous nous occupons même d'en élargir la portée.

En vous parlant de la composition de notre Portefeuille, nous avons mentionné les actions industrielles qui y figurent. L'intérêt que nous avons pris aux affaires de cette nature ne s'applique — nous tenons à le bien marquer — qu'aux entreprises ayant déjà fait leurs preuves, et qui, présentant la garantie d'un passé, ont besoin de concours financiers pour accroître leurs opérations ou développer leurs moyens d'action. Nous estimons, en effet, que l'initiative et la responsabilité de débuts toujours incertains, — si sérieuse qu'ait été l'étude préalable, — doivent incomber aux capitaux privés, suffisants, d'ailleurs, pour cette première étape.

Dans notre pensée, nous pourrions aussi donner une part de notre attention à quelques affaires coloniales, destinées à faciliter l'essor de nos jeunes colonies, et plus spécialement à les doter des moyens de transport qui leur sont indispensables. C'est là, semble-t-il, un terrain qui mérite d'être fécondé par les capitaux français, à condition, toutefois, que leur intervention ne se produise que peu à peu et avec prudence.

C'est dans ces données que nous continuerons à exécuter le programme conçu dès l'origine, en l'étendant suivant les circonstances et suivant notre développement.

Nous comptons, par ce complément d'activité, accroître la prospérité de notre établissement, tout en apportant une nouvelle part contributive à celle du pays tout entier.

Les administrateurs sortants, aux termes de l'article 17 des statuts (paragraphe 3 et 6) sont MM. Jules-Charles Roux et Calixte Carraby.

Tous deux sont rééligibles ; nous les recommandons à vos suffrages.

Vous avez à procéder aussi à la nomination de deux commissaires des comptes.

Vous pouvez renouveler le mandat de M. Allain-Launay et M. A. Baron, qui vont vous rendre compte de celui que vous leur avez confié pour l'exercice 1897.

Les produits nets de l'année permettent la distribution de 25 francs par action.

Un acompte de 12 fr. 50 c. a été réparti le 31 janvier 1898. Si vous approuvez les comptes qui vont vous être soumis, nous mettrons encore en distribution, le 31 juillet prochain, 12 fr. 50 c., sous déduction de l'impôt résultant des lois de finances, ce qui représentera 5 0/0 du capital, déduction faite de tous prélèvements pour amortissements et réserves.

Et nous reporterons à nouveau 36.778 fr. 30 c.

RAPPORT

DE LA COMMISSION DE CONTROLE

Pendant l'année 1897, notre Société a continué à se développer dans toutes ses branches et spécialement dans celles de Banque proprement dites. Les opérations ont d'ailleurs, été conformes aux dispositions du pacte statutaire et les engagements toujours en rapport avec les ressources dont elle disposait et avec l'importance de son capital.

Nous nous sommes tenus constamment au courant des affaires de la Société, soit en assistant aux séances du Conseil d'administration, soit en prenant connaissance des procès-verbaux des séances du Conseil et des travaux du Comité de direction.

Nous nous sommes, en outre, assurés que les disponibilités étaient toujours suffisantes pour faire face rapidement aux exigences, en prenant connaissance d'un travail périodique et fréquent, qui classe les disponibilités d'après leur réalisation plus ou moins rapide et les exigences d'après leur terme plus ou moins éloigné.

Ce travail complète utilement les renseignements généraux que le public peut tirer de l'examen des situations mensuelles.

Après ces considérations générales, qui donnent toute sécurité pour la solidité et l'avenir de notre Société, nous passons rapidement en revue celles des branches de l'activité sociale qui comportent de notre part quelques observations.

PORTEFEUILLE

Le portefeuille divisé en portefeuille français et portefeuille étranger est essentiellement commercial.

REPORTS

Les chiffres des reports ont monté de 33.574.399 fr. 29 c. à la fin de 1896, jusqu'à 63.687.845 fr. 90 c. à la fin de septembre, et redescendu à 49.734.660 fr. 35 c. à la fin de l'année.

Les valeurs données en garantie ont toujours été d'une négociation courante; les rentes françaises sur l'État forment une partie importante du montant des titres en reports.

RENTES, OBLIGATIONS ET VALEURS DIVERSES

Ce chapitre, qui s'est maintenu à un chiffre à peu près constant durant tout le cours de l'exercice, comprend, outre les titres de placement destinés à satisfaire aux demandes immédiates de la clientèle, des valeurs de diverses natures. Nous citerons plus spécialement les actions de la Banque russo-chinoise, de la Banque française du Brésil, et comme valeurs industrielles, les actions de la Compagnie Thomson-Houston, des Omnibus et Tramways de Lyon, de la Compagnie Générale française de Tramways. L'esti-

mation de ces titres a été faite à des cours modérés, souvent bien inférieurs à ceux du 31 décembre.

COMPTES COURANTS DÉBITEURS

Ces comptes comprennent deux catégories distinctes: les découverts passagers inséparables de la gestion de toute maison de banque et correspondant à des opérations en cours de règlement; les découverts consentis par le Conseil à des maisons d'une solvabilité connue et qui assurent à la Société un mouvement d'affaires intéressant.

Notre attention s'est souvent portée sur cette branche des opérations.

AVANCES

Les avances sont divisées en avances sur garanties de tiers d'une solvabilité connue, avances sur marchandises comportant une marge, et avances sur titres.

La marge sur les titres servant de gage à des avances est suivie par un service spécial, qui s'assure que la marge de 20 0/0 existant au moment de la conclusion des affaires est constamment maintenue.

La Commission de contrôle y porte aussi son attention.

Ces avances atteignaient, à la fin de l'année, le total de 41.626.254 fr. 68 c., pour des titres évalués aux cours du 31 décembre à 91.005.131 fr. 15 c.

Le chapitre des avances comprend aussi des prêts maritimes. Ces opérations qui présentent aussi un grand intérêt pour la clientèle des armateurs se développent peu à peu. Elles sont faites dans les meilleures conditions possibles de sécurité.

PARTICIPATIONS FINANCIÈRES

Comme d'ordinaire, le chapitre des participations financières présente un certain nombre d'opérations dont aucune au 31 décembre n'avait d'importance considérable. Le solde de ce chapitre était à la fin de l'année de 6.563.010 fr. 50 c.

Au passif, nous ferons ressortir l'augmentation des comptes chèques, comptes d'escompte, et comptes courants créditeurs et des bons et dépôts à échéance fixe, attestant la confiance du public dans notre établissement, et aussi l'importance des acceptations, lesquelles forment un élément très intéressant de l'activité sociale.

La contre-partie de ces acceptations réside :

1° Dans des comptes débiteurs ouverts, en vertu de crédits consentis par le Conseil à des maisons connues ;

2° Dans des comptes garantis par des marchandises, titres ou engagements solidaires de tiers d'une solvabilité éprouvée; enfin :

3° Dans des provisions en espèces. Les titres servant de garantie à des acceptations atteignent le total de 40.453.817 francs, pour un montant d'acceptations de 25.077.713 fr. 20 c. Le mouvement de leurs cours est surveillé d'une manière constante de la même façon que pour les avances.

Nous avons, comme par le passé, porté notre examen sur le fonctionnement de divers services de la Société, et opéré des vérifications de la caisse espèces, de la caisse des titres et du portefeuille. Ces inspections nous ont toujours donné satisfaction. Nous mentionnerons spécialement une vérification complète de tous les titres déposés dans les caisses de l'établissement central, faite sous la direction de l'un d'entre nous. Cette vérification, qui a exigé

plusieurs mois de travail, a fait ressortir la parfaite concordance des existences avec les écritures. Elle a porté sur 94.111 dossiers formant près de 3.000 valeurs diverses et représentant 1.582.361 actions, parts de fondateurs, parts bénéficiaires et fractions de parts, 1.316.962 obligations, bons, lots, annuités, polices d'assurance et fractions, 206.081.360 de capital nominal de rentes diverses, et 1.167.182 fr. 50 c. de valeurs diverses.

Ces chiffres nous semblent intéressants, tant pour les actionnaires que pour la clientèle toujours croissante de la Société. Cette inspection a également porté sur les différents services de titres du siège social et a amené dans leur organisation divers perfectionnements, notamment au point de vue du contrôle.

Nous avons examiné les situations mensuelles publiées et les bilans semestriels que nous avons visés.

Le compte de Profits et Pertes qui vous est soumis a été également l'objet de notre étude; il comprend des amortissements sur l'immeuble de la Rue Bergère, et aussi sur le contentieux, le mobilier et les frais de premier établissement.

Nous vous proposons, Messieurs, d'approuver le Bilan et le compte de Profits et Pertes, tels qu'ils vous sont présentés par le Conseil d'administration.

Vous avez, comme tous les ans, à nommer un membre de la Commission de contrôle. Celui d'entre nous qui sort cette année est M. Allain-Launay, qui est rééligible.

Paris, 4 avril 1898.

SIGNÉ : ALLAIN-LAUNAY.
C. KRANTZ.
G. MARTIN.

RAPPORT

DES COMMISSAIRES

MESSIEURS,

Vous avez bien voulu, lors de votre dernière Assemblée générale, nous confier la mission d'examiner les écritures de la Société pour l'exercice 1897, et de vous faire connaître les résultats de cet examen.

Nous avons, en vertu de ce mandat, procédé à la vérification annuelle des écritures et à leur rapprochement avec les chiffres du Bilan. Nous avons pu constater ainsi l'excellente tenue des livres et leur concordance exacte avec le Bilan arrêté au 31 décembre 1897 qui vous est aujourd'hui présenté.

Nous allons, comme d'ordinaire, vous donner les explications que nous paraissent comporter les principaux articles de ce document.

L'ensemble des opérations s'est accru, au cours de l'année écoulée, d'une somme de 72.000.000 de francs. Nous sommes heureux de retrouver ici la progression qui ne s'est pas démentie depuis la constitution de votre Société.

En remontant seulement au 31 décembre 1893, nous passons, en effet, de 404.000.000 de francs à 684.000.000 de francs, ce qui constitue une augmentation d'ensemble de près de 70 0/0 dans le montant des opérations.

— 21 —

Si nous entrons maintenant dans le détail du Bilan, nous voyons qu'au Passif, le montant des « Comptes de chèques et Comptes d'escompte », « Comptes courants créditeurs », « Bons et Dépôts à échéance fixe » réunis a progressé de 66.000.000 de francs ; pour la catégorie notamment des Bons et Dépôts à échéance fixe, la plus-value n'est pas inférieure à 48.000.000 de francs, soit plus de 43 0/0.

L'ensemble de ces trois articles forme, au 31 décembre 1897, le total de 434.000.000 de francs ; c'est le témoignage de la confiance toujours croissante que votre Établissement a su inspirer à la clientèle commerciale comme au public capitaliste.

Nous rappelons que les différentes réserves cumulées dépassent 8.000.000 de francs. Elles sont bien de nature à vous donner sécurité pour l'avenir.

A l'Actif, le Portefeuille s'est augmenté de près de 29.500.000 fr. dont plus de 26.000.000 de francs pour le Portefeuille Français. C'est là un accroissement très notable de la branche principale de nos opérations et vous le remarquerez avec satisfaction.

Les Reports dépassent de 46.000.000 de francs le chiffre comparable du précédent Bilan ; par contre, les Agences hors d'Europe nécessitent l'affectation de 12.000.000 de francs de moins.

L'emploi de fonds en reports constitue d'ailleurs, comme vous le savez, sans immobilisation, un placement bien garanti par les titres correspondants, et donnant parfois une bonne rémunération.

Les Rentes, Obligations et Valeurs diverses ont peu varié d'une année à l'autre, 4.500.000 francs en chiffres ronds.

Les titres qui entrent dans la composition de ce chapitre et

sur lesquels on vous fournit des renseignements, d'autre part, continuent à être en plus-value marquée.

Les participations financières, dont le total est de 6.500.000 francs en nombre rond, n'offrent point non plus d'augmentation bien sensible.

Telles sont, Messieurs, les courtes observations que nous semble comporter le Bilan au 31 décembre 1897.

Le Compte de Profits et Pertes fait ressortir un bénéfice de Fr. 5.309.466 47 après imputation des frais généraux et d'amortissements aux titres des frais de 1^{er} établissement et du contentieux.

La réserve statutaire est de 5 0/0 de cette somme, soit 265.473 30

Le net s'élève donc à Fr. 5.043.993 17

Le Conseil d'administration vous propose la répartition suivante de cette somme :

Aux actionnaires :	
25 francs sur 200.000 actions	5.000.000 »
RESTE.	Fr. 43.993 17
Au Conseil d'administration :	
(art. 40 des statuts) 5 0/0 sur Fr. 43.993 17	2.199 65
DIFFÉRENCE.	Fr. 41.793 52

Aux parts de fondateurs :	
12 0/0 de cette différence.	Fr. 5.043 22
Au compte des actionnaires, le solde de.	36.778 30

Cette répartition nous semble bien justifiée et nous vous proposons de l'approuver.

Le 7 avril 1898.

BARON. A. ALLAIN-LAUNAY.

BILAN au 31 Décembre 1897

ACTIF		PASSIF	
CAISSE	Fr. 27.868.140 61	CAPITAL	Fr. 100.000.000 »
PORTFOLIO (Effets de Commerce) {	213.379.469 24	statutaire	Fr. 1.341.177 25
REPORTS	Fr. 49.734.660 35	(Décis. des Assemblées des 5 novembre 1889, 24 mai et 4 juin 1892, 25 avril et 11 juillet 1893).	5.375.000 »
BANQUES DES COLONIES FRANÇAISES	40.385.562 63	supplémentaire	1.100.000 »
CORRESPONDANTS « Effets à l'Encaissement »	31.177.959 80	immobilière.	594.520 50
COMPTES COURANTS DÉBITEURS	39.146.930 51	COMPTES DE CHÈQUES ET COMPTES D'ESCOMPTE.	Fr. 257.666.266 79
RENTES, OBLIGATIONS ET VALEURS DIVERSES	26.579.209 55	COMPTES COURANTS CRÉDITEURS	115.553.873 87
AGENCES HORS D'EUROPE	18.138.409 16	BONS ET DÉPÔTS A ÉCHÉANCE FIXE	60.718.444 11
AVANCES	8.484.916 07	COUPONS ET DIVIDENDES A PAYER	7.399.266 52
sur documents et marchandises. Fr.	6.402.837 39	BANQUES DES COLONIES FRANÇAISES	3.515.064 23
sur garanties de tiers	41.626.254 68	EFFETS REMIS A L'ENCAISSEMENT.	14.912.633 92
sur valeurs françaises et étrangères.	Fr. 6.563.010 50	ACCEPTATIONS POUR COMPTE DES AGENCES HORS D'EUROPE.	12.338.704 96
PARTICIPATIONS FINANCIÈRES	45.843.647 80	ACCEPTATIONS POUR COMPTE DE TIERS.	91.608.619 69
TIRAGES A ÉCHÉANCES POUR COMPTE DES AGENCES HORS D'EUROPE	51.064.489 22	COMPTES D'ORDRE ET DIVERS.	2.006.283 46
DÉBITEURS PAR ACCEPTATIONS	14.066.895 75	IMMEUBLE (annuités à régler).	5.125.479 50
sur documents et marchandises. Fr.	5.377.532 03	ACTIONNAIRES : disponible sur exercices antérieurs.	158.037 40
sur garanties de tiers	25.077.743 20	PROFITS ET PERTES. — Exercice 1897.	5.309.466 47
ACCEPTATIONS { sur valeurs françaises et étrangères.	Fr. 13.465.720 81		
COMPTES D'ORDRE ET DIVERS	7.250.000 »		
IMMEUBLES	Fr. 684.722.868 67		
TOTAL.	Fr. 684.722.868 67	TOTAL	Fr. 684.722.868 67

80110

Compte de PROFITS et PERTES au 31 Décembre 1897

DÉBIT

CRÉDIT

PRÉLÈVEMENT POUR RÉSERVE IMMOBILIÈRE.....	90.872	95						
RÉPARTITION :								
A LA RÉSERVE STATUTAIRE :								
5 % sur 5.309.466 fr. 47 c., bénéfices nets de l'exercice.....	265.473	30						
AUX ACTIONNAIRES :								
25 francs sur 200.000 actions libérées (12 fr. 50 c. acompte payé le 31 janvier, 12 fr. 50 c. solde à payer le 31 juillet).....	5.000.000						5.309.466	47
AU CONSEIL D'ADMINISTRATION :								
Article 40 des Statuts.....	2.199	65						
AUX PARTS DE FONDATEUR :								
Articles 40 et 41 des Statuts.....	5.015	22						
AU COMPTE DES ACTIONNAIRES :								
Disponible de l'exercice 1897.....	36.778	30						
Fr.	5.400.339	42					Fr.	5.400.339
								42
								42

RÉSUMÉ DE L'INVENTAIRE

MOUVEMENT DES CAISSES

ENTRÉES		Fr.	c.
Espèces en caisse au 31 décembre 1896.....		20.936.417	42
	Fr. c.		
Janvier 1897.....	1.058.463.156	59	
Février.....	975.775.634	22	
Mars.....	998.104.962	59	
Avril.....	989.782.655	16	
Mai.....	986.080.010	70	
Juin.....	1.034.275.771	57	
Juillet.....	1.079.571.680	89	
Août.....	1.017.305.749	36	
Septembre.....	1.037.518.143	70	
Octobre.....	1.119.038.373	15	
Novembre.....	1.112.933.301	94	
Décembre.....	1.185.920.112	66	
		12.634.711.522	53
		12.635.647.939	95
SORTIES			
Janvier 1897.....	1.058.510.364	16	
Février.....	976.723.317	10	
Mars.....	998.707.567	94	
Avril.....	986.930.578	79	
Mai.....	985.950.712	21	
Juin.....	1.053.810.870	07	
Juillet.....	1.077.977.883	74	
Août.....	1.018.125.267	87	
Septembre.....	1.059.584.859	83	
Octobre.....	1.114.239.580	33	
Novembre.....	1.113.234.299	37	
Décembre.....	1.181.964.497	93	
		12.627.779.799	34
		27.868.140	61
Espèces en caisse au 31 décembre 1897.....		19.126.534	45
Espèces en banque au 31 décembre 1897.....			
	Fr.	46.994.675	06
ENSEMBLE.....			

MOUVEMENT DES COMPTES DE CHÈQUES ET D'ESCOMPTE

ENTRÉES			Fr.	C.
Solde au 31 décembre 1896			226.292.672	81
	Fr.	c.		
Janvier 1897	334.802.840	30		
Février	338.008.353	06		
Mars	339.277.466	97		
Avril	350.819.399	55		
Mai	363.557.391	34		
Juin	363.294.130	27		
Juillet	386.681.524	84		
Août	357.230.549	22		
Septembre	372.368.500	65		
Octobre	417.171.107	63		
Novembre	408.034.572	92		
Décembre	437.879.740	64	4.468.825.577	39
			4.695.118.250	20
SORTIES				
Janvier 1897	326.052.252	56		
Février	342.601.429	06		
Mars	339.576.581	11		
Avril	346.105.553	85		
Mai	351.502.536	40		
Juin	360.635.630	90		
Juillet	371.485.635	50		
Août	355.298.761	35		
Septembre	382.898.125	64		
Octobre	412.364.774	20		
Novembre	411.100.572	85		
Décembre	437.830.129	99	4.437.451.983	41
Solde au 31 décembre 1897			257.666.266	79
Comptes courants créditeurs au 31 décembre 1897			115.553.873	87
Bons et Dépôts à échéance fixe			60.718.414	11
ENSEMBLE Fr.			433.938.554	77

MOUVEMENT DU PORTEFEUILLE. — FRANCE

ÉTAT	EFFETS	SOMMES		TOTAUX
		Fr.	C.	
ENTRÉES				
Solde au 31 décembre 1896		362.238		186.992.365 70
			Fr.	c.
Janvier 1897	708.166	420.188.512	41	
Février	679.667	409.739.420	92	
Mars	713.113	451.417.799	35	
Avril	712.452	425.644.639	57	
Mai	736.815	428.857.960	52	
Juin	760.293	469.429.603	54	
Juillet	764.500	440.698.009	11	
Août	732.067	415.299.211	63	
Septembre	752.980	457.158.294	34	
Octobre	804.916	478.345.664	60	
Novembre	806.720	484.419.712	51	
Décembre	884.081	510.026.791	75	
		9.055.770	5.391.225.620	25
		9.418.008 effets.	Fr.	5.578.217.985 95
SORTIES				
Janvier 1897	725.707	424.580.546	78	
Février	680.820	405.964.779	11	
Mars	714.634	431.072.436	58	
Avril	691.261	430.187.439	66	
Mai	708.666	409.228.119	59	
Juin	765.414	460.451.934	71	
Juillet	766.382	444.227.782	64	
Août	738.759	418.549.952	19	
Septembre	758.434	479.986.979	56	
Octobre	799.468	483.784.160	75	
Novembre	784.535	453.807.442	12	
Décembre	871.258	522.997.243	02	
		9.005.358	5.364.838.516	71
Solde au 31 décembre 1897.		412.650 effets.	Fr.	213.379.469 24

MOUVEMENT DU PORTEFEUILLE. — ÉTRANGER

	EFFETS	SOMMES		TOTAUX
		Fr.	C.	
ENTRÉES				
Solde au 31 décembre 1896	12.344			Fr. 51.096.077 59 C.
Janvier 1897	38.158	160.015.329	84	
Février	38.388	150.349.202	99	
Mars	40.890	158.520.859	82	
Avril	40.997	133.332.307	82	
Mai	42.556	145.687.247	23	
Juin	41.227	135.666.316	61	
Juillet	43.632	144.874.427	82	
Août	43.387	149.018.711	72	
Septembre	42.933	156.031.417	11	
Octobre	43.984	161.007.692	46	
Novembre	43.919	166.772.086	95	
Décembre	53.425	195.300.636	91	
	513.516	1.856.576.237	28	1.856.576.237 28
	525.860 effets	Fr.		1.907.672.314 87
SORTIES				
Janvier 1897	39.551	169.023.332	49	
Février	38.190	147.847.131	96	
Mars	41.390	156.582.302	80	
Avril	40.770	134.613.841	94	
Mai	40.877	144.953.788	65	
Juin	41.473	137.763.204	10	
Juillet	43.119	150.319.357	42	
Août	44.229	150.785.405	48	
Septembre	43.051	156.158.104	62	
Octobre	42.777	155.443.998	23	
Novembre	43.522	165.956.834	50	
Décembre	47.660	183.962.037	76	
	506.609	1.853.409.339	95	1.853.409.339 95
Solde au 31 décembre 1897.	19.251 effets.	Fr.		54.262.974 92

5391,2
1856,6
7247,8

RÉSOLUTIONS

VOTÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

Après lecture des Rapports qui précèdent, les propositions qui étaient à l'ordre du jour sont mises aux voix et adoptées à l'unanimité.

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée générale approuve les comptes et le bilan tels qu'ils lui sont présentés. En conséquence, le Compte *Profits et Pertes* s'élevant pour l'exercice 1897 à Fr. 5.309.466 47 se répartira comme suit :

I. A la Réserve statutaire :			
5 0/0 sur 5.309.466 fr. 47 c. montant des bénéfices de l'exercice 1897	Fr.	265.473	30
II. Aux Actionnaires :			
Intérêts à 5 0/0, soit 25 francs sur 200.000 actions (un acompte de 12 fr. 50 c. ayant été mis en distribution le 31 janvier dernier, le solde — 12 fr. 50 c. — sera payable à partir du 31 juillet, sous déduction de l'impôt résultant des lois de finances)	Fr.	5.000.000	»
III. Au Conseil d'administration :			
Suivant article 40 des statuts		2.199	65
IV. Aux parts de fondateur :			
Suivant articles 40 et 41 des statuts		5.015	22
V. Au compte des Actionnaires :			
Solde disponible		36.778	30
SOMME égale aux bénéfices de l'exercice	Fr.	5.309.466	47

Compte des parts de fondateur.

Solde débiteur au 31 décembre 1896	Fr.	2.452	29
Paiement au fisc pour l'exercice 1897		4.571	76
	TOTAL . Fr.	7.024	05
Attribution exercice 1897		5.015	22
Solde débiteur au 31 décembre 1897	Fr.	2.008	83

Compte des actionnaires.

Disponible sur exercices.

Exercice 1892	Fr.	5.448	18
Exercice 1893		8.505	30
Exercice 1894		58.895	87
Exercice 1895		18.476	30
Exercice 1896		67.011	75
		158.037	40
Exercice 1897	Fr.	36.778	30
Solde disponible après approbation des Comptes de l'exercice 1897.		194.815	70

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée générale réélit administrateurs MM. Jules-Charles ROUX et Calixte CARRABY, administrateurs sortants.

TROISIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée générale réélit M. ALLAIN-LAUNAY, membre sortant de la Commission permanente de Contrôle.

QUATRIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée générale nomme MM. ALLAIN-LAUNAY et A. BARON Commissaires, à l'effet de présenter un rapport sur les Comptes de l'Exercice 1898, étant entendu qu'en cas de décès, démission ou empêchement de l'un d'eux, pour quelque cause que ce soit, le rapport pourra être présenté par un seul Commissaire.

Elle fixe la rémunération des Commissaires au même chiffre que précédemment.

OPÉRATIONS

DU

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

ESCOMPTE

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* escompte le papier de commerce sur Paris, la Province et l'Étranger.

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* est le seul Établissement français qui ait des Agences aux Indes Anglaises, en Australie, à San-Francisco, à Chicago, à la Nouvelle-Orléans, à Madagascar, et qui puisse délivrer, pour ces contrées, des lettres de crédit ou de recommandation auprès de ses propres Agences. Il a aussi des succursales dans les principales villes de France, ainsi qu'à Londres, Liverpool et Manchester. (Voir le tableau d'autre part.)

RECouvreMENTS

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* se charge de l'encaissement des effets sur Paris, la France, les Colonies et l'Étranger, à des conditions qui sont déterminées dans un tarif adressé à toute personne qui en fait la demande.

DÉPOTS A VUE

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* reçoit en compte de dépôt productif d'intérêt des fonds qui sont constamment à la disposition des déposants. Un carnet de chèques est délivré sur sa demande à chaque titulaire de compte.

DÉPOTS A ÉCHÉANCE FIXE

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* reçoit des fonds à échéance fixe. L'intérêt de ces dépôts est actuellement fixé :

A 6 mois	1 1/2 %
A 1 an	2 %
A 2 ans	2 1/2 %
A 3 ans	3 %
A 4 ans	3 1/2 %

DÉLIVRANCE DE CHÈQUES ET ENVOIS DE FONDS

Dans toutes les localités de France et de l'Étranger.

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* délivre, contre provision préalable, des chèques ou des mandats sur la France et l'Étranger.

Il se charge de transmettre des ordres de paiement par correspondance et par télégraphe.

La commission varie suivant le lieu de paiement et la forme du crédit.

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* assure d'office, aux frais de ses clients, tous les envois d'espèces, de billets de banque ou de titres au porteur qu'il a à leur faire.

ACHAT ET VENTE DE MONNAIES ÉTRANGÈRES

OUVERTURE DE CRÉDITS

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* ouvre, contre provision ou moyennant une garantie agréée par le Conseil d'administration, des crédits libres ou documentaires sur tous les pays du monde.

LETTRES DE CRÉDIT

Pour voyages.

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* délivre des lettres de crédit sur tous pays, ainsi que des lettres de crédit circulaires, payables dans le monde entier.

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* a organisé à sa Succursale, 2, place de l'Opéra (rez-de-chaussée), un service pour les voyageurs, et le paiement des lettres de crédit émises sur ses caisses. (Salons de lecture et de correspondance, service de réception des lettres des accrédités, cabine téléphonique, bureau de poste, etc.)

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES MARITIMES

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris*, afin de satisfaire aux besoins de sa clientèle dans les grands ports de mer, a organisé un service spécial, pour les prêts hypothécaires sur navires français ou francisés. Les demandes de prêts peuvent être adressées indifféremment, au siège social, 14, rue Bergère, ou à l'une quelconque des agences du *Comptoir* en France ou à l'étranger.

Sur les navires en construction dans les chantiers maritimes, le *Comptoir National* prête sur hypothèque, dans les termes de la Loi du 10 Juillet 1885, les derniers 50 % du prix dû aux constructeurs.

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* met à la disposition du public, pour la garde des valeurs, papiers, bijoux, etc., des coffres-forts entiers ou des compartiments de coffres-forts au Siège social, 14, rue Bergère; à la Succursale, 2, place de l'Opéra, et dans les principales Agences.

MODÈLES	DIMENSIONS			PRIX			
	Hauteur	Largeur	Profondeur	Un mois	Trois mois	Six mois	Un an
N° 1	0 ^m , 25	0 ^m , 25	0 ^m , 50	5 »	»	25 »	40 »
N° 2	0 ^m , 25	0 ^m , 65	0 ^m , 50	10 »	»	40 »	60 »
N° 3	0 ^m , 65	0 ^m , 65	0 ^m , 50	15 »	»	50 »	100 »
N° 4 (Coffre-fort entier.)	2 ^m , 25	4 ^m , 30	0 ^m , 50	»	100 »	»	400 »

Une serre spéciale est affectée aux caisses, malles, etc., pouvant contenir de l'argenterie, des objets précieux, dentelles, etc.

RENSEIGNEMENTS SUR LES VALEURS

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* possède un service d'Études financières chargé spécialement d'étudier toutes les affaires industrielles, commerciales et financières, françaises et étrangères, cotées ou non cotées, qui peuvent attirer l'attention des porteurs de titres. Ce service compulse journallement tous les documents, de quelque nature qu'ils soient, pouvant permettre d'apprécier la valeur des entreprises dont les actions ou obligations sont offertes au public, et, de cette façon, les clients du *Comptoir National d'Escompte de Paris* peuvent être constamment renseignés sur l'origine et la marche des affaires qui les intéressent.

DÉPÔTS

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* reçoit en dépôt les titres de toute nature, français ou étrangers, nominatifs ou au porteur. Il encaisse d'office, sans frais, les coupons des titres déposés et les porte au crédit du déposant, valeur cinq jours après l'échéance, pour les encaissements effectués à Paris, et quinze jours après l'échéance pour les encaissements effectués sur d'autres places ou en monnaie étrangère, sous déduction des frais et suivant le cours du change.

Les droits de garde sont fixés par semestre à 0 fr. 05 c. par 20 francs de rente ou fraction de 20 francs. — 0 fr. 05 c. par titre d'une valeur de 500 francs

ou au-dessous. — 0 fr. 10 c. par chaque titre d'une valeur de 501 à 1000 fr. — 0 fr. 15 c. par chaque titre d'une valeur de 1.001 fr. à 2.000 fr., et ainsi de suite, de manière que chaque mille francs élève les droits de 0 fr. 05 c. Le présent tarif est diminué de moitié pour les titres nominatifs, avec maximum de perception de 10 francs. Le minimum de perception par semestre est de 0 fr. 25 c. par nature de valeur.

Les droits de garde sont perçus par semestre et payables d'avance les 1^{er} janvier et 1^{er} juillet de chaque année; ils sont acquis au *Comptoir National d'Escompte de Paris* pour tout semestre commencé.

Les droits de garde sont réduits de moitié pour le semestre en cours quand le dépôt est fait dans les trois derniers mois du semestre.

Tout dépôt qui n'a pas été retiré le jour même où expire le semestre est considéré comme renouvelé aux conditions du *Comptoir National d'Escompte de Paris*, à ce moment.

Le déposant reçoit un récépissé spécial pour chaque titre, avec indication des numéros. Ce récépissé est nominatif, il n'est cessible ni par simple tradition ni par endossement.

Les récépissés sont soumis au timbre de 0 fr. 60 c.

Afin de pouvoir encaisser en temps utile les intérêts des titres déposés dans ses caisses, le *Comptoir National d'Escompte de Paris* en détache les coupons vingt jours avant l'échéance.

Les titres déposés peuvent être retirés de 2 heures à 4 heures le jour même de la demande du retrait (les dimanches et fêtes exceptés), pourvu que cette demande soit parvenue avant midi. Le déposant devra avoir soin de présenter, ou de faire présenter son récépissé chaque fois qu'il y aura un changement dans le stock des titres déposés, par suite de vente, de remboursement, et ce, afin que mention puisse être faite sur ladite pièce.

Les actions et parts du *Comptoir National d'Escompte de Paris* ne sont pas soumises au droit de garde.

DÉPÔTS DE TITRES

dans les Agences du *Comptoir National d'Escompte de Paris*
à l'Étranger.

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* reçoit les dépôts dans ses agences étrangères : **Londres, San-Francisco, Melbourne, etc.**

Les clients qui ont déposé leurs titres dans ces agences peuvent, moyennant préavis, les retirer dans les villes de France ou de l'Étranger où le *Comptoir National d'Escompte de Paris* est établi.

Ces agences sont organisées pour recevoir les dépôts de titres; elles encaissent les coupons des titres déposés dans leurs caisses. Le montant de ces coupons est payé, sur la demande des déposants, dans l'un des sièges du *Comptoir National d'Escompte de Paris*, en France ou à l'Étranger.

SOUSCRIPTIONS

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* se charge de souscrire sans commission à toutes les émissions de titres faites à Paris. Les souscripteurs dans les Départements ou à l'Étranger supportent les frais de route des fonds et des titres, ainsi qu'une commission quand il y a lieu.

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* se charge également de toutes opérations sur titres, telles que versements, libérations, renouvellement de feuilles de coupons, timbrages, transferts, encaissements de titres amortis, etc., suivant conditions spéciales.

GARANTIE contre les RISQUES

de REMBOURSEMENT des TITRES AU PAIR

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* se charge de garantir contre les risques de remboursement les titres cotés au-dessus du pair.

Une notice détaillée contenant les différentes natures de valeurs auxquelles le Comptoir peut donner cette garantie est envoyée sur demande.

PAIEMENT DES COUPONS

Le Comptoir National d'Escompte de Paris paie sans commission, à Paris, les coupons des valeurs ci-après :

FONDS D'ÉTAT	
Annam-Tonkin	2 1/2 0/0.
Argentin	5 0/0 1886.
—	4 1/2 0/0 1888 or intérieur.
Bulgare	5 0/0 1896.
Transcaucasien	3 et 4 0/0 (Chemin de fer).
Chinois	4 0/0 1895 or.
Crédit Foncier Serbe.	(Lettres de gages Uprava Fondova).
Ottoman	(Dette convertie. Séries B. C. D.).
—	5 0/0 1886 (Douanes).
Galicien	4 0/0 1890.
Hellénique	5 0/0 1881.
—	5 0/0 1884.
—	4 0/0 1887.
—	5 0/0 1893.
Hollandaise	2 1/2 0/0 (Rente). Certificats français.
Madagascar	2 1/2 0/0 1897.
Mexicain	6 0/0 1890.
Morschansk-Systrane	3 0/0.
Norvégien	3 1/2 0/0 1894.
Ottoman	3 1/2 0/0 1894.
—	4 0/0 1890 de Priorité.
—	4 0/0 1890 de Consolidation.
—	5 0/0 1896.
Roumain	4 0/0 1896.
Russe	4 0/0 1867.
—	4 0/0 1869.
—	4 0/0 1880.
—	4 0/0 1889.
—	4 0/0 1890, 2 ^e émission.
—	3 0/0 1891.
—	4 0/0 1893, 3 ^e émission.
—	4 0/0 1894, 2 ^e émission.
—	4 0/0 1894, 6 ^e émission.
—	5 0/0 1884.
Serbe	4 0/0 1895.
Portugais	4 1/2 0/0 1890. Obligations des Tabacs.
Tunisien	3 0/0 1892.
Vénézuélien	5 0/0 1896.

EMPRUNTS DE VILLES	
Ville de Turin	4 0/0 1860.
Ville de Winterthur	3 60 0/0 (Obligations hypothécaires de la).

SOCIÉTÉS CIVILES	
Annuités Nord.	—
—	Lérrouville-Sedan.
—	Orléans-Châlons.
Canal de Panama. (Obligations nouvelles, émission mars 1888.)	(Obligations et Bons à lots, émission juin 1888.)
Société Civile de Participation Edison. (Parts de Fondateur.)	—
Suez. (Parts et Cinquièmes de Parts.)	—

CHEMINS DE FER FRANÇAIS	
Chemins de fer de l'Est. (Actions et Obligations. Actions de jouissance et capital.	Obligations 2 1/2 0/0, 3 0/0 et 3 0/0.)
—	du Midi. (Obligations 2 1/2 et 3 0/0 et Actions de capital de jouissance.)
—	de Paris à Lyon et à la Méditerranée. (Actions et Obligations.)
—	de Paris à Orléans. (Actions et Obligations.)
—	de Bône à Guelma et Prolongements. (Actions et Obligations.)
—	de l'Ouest-Algérien. (Actions et Obligations.)
—	Régionaux des Bouches-du-Rhône. (Actions et Obligations.)
—	et Port de la Réunion.
—	du Sud de la France. (Actions et Obligations.)
—	Economiques du Nord. (Obligations 3 1/2 et 4 0/0.)

CHEMINS DE FER ÉTRANGERS	
Chemins de fer Andalous. (Obligations.)	—
—	Beira-Alta. —
—	Beira-Baixa. (Obligations 3 0/0 et 4 1/2 0/0.)
—	Brésiens de Bahia. (Obligations.)
Chemins de fer Italiens	(de la Méditerranée. —
—	Méridionaux (Réseau Adriatique). (Obligations.)
—	de la Sicile. (Obligations.)

Le Comptoir National d'Escompte de Paris paie également les coupons échus de toutes les valeurs non comprises dans l'énonciation ci-dessus, sous déduction de sa commission.

CHEMINS DE FER ÉTRANGERS	
Chemins de fer de Madrid-Cacérés et au Portugal. (Actions et Obligations.)	—
—	de l'Ouest de l'Espagne. (Obligations.)
—	Portugais (C ^o Royale des). (Obligations 3 0/0 1 ^{er} rang et 4 0/0 1 ^{er} rang.)
—	Rio Grande do Sul. (Obligations.)
—	Sud-Ouest-Brésiens. —

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE	
Obligations Foncières et Communales. (Coupons au porteur.)	—

SOCIÉTÉS FINANCIÈRES FRANÇAISES	
Comptoir National d'Escompte de Paris. (Actions et Parts de fondateur.)	—
Banque de l'Algérie. (Actions.)	—
Banque de Barcelonnette. (Actions.)	—
Société Nancéienne de Crédit Industriel et de Dépôts. (Actions.)	—

SOCIÉTÉS FINANCIÈRES ÉTRANGÈRES	
Banco de Londres y Mexico. (Actions.)	—
Banco Nacional Ultramarino. (Obligations 4 1/2 et 6 0/0.)	—
Banque Impériale Ottomane. (Actions.)	—
Crédit Foncier Égyptien. (Actions et Obligations 4 0/0.)	—
Banque Commerciale Hongroise de Pesth. (Obligations Foncières 4 0/0 et Communales 4 0/0.)	—

SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES FRANÇAISES	
Acieries de France. (Actions, Parts de fondateur et Obligations et 20 ^e de Part de fondateur.)	—
L'Annuaire Didot-Bottin. (Actions et Parts de fondateur.)	—
Bénédictine de Fécamp. (Distillerie de la liqueur.) (Actions.)	—
Café-Restaurant Américain. (Actions.)	—
Canal de Suez. (Actions, Parts de fondateur, Obligations et Bons.)	—
Compagnie des Charbons et Briquettes de Blanzay et de l'Ouest. (Actions et Obligations.)	—
Compagnie des Omnibus et Tramways de Lyon. (Actions et Obligations.)	—
Compagnie Française des Câbles Télégraphiques. (Obligations.)	—
Compagnie Française pour l'exploitation des Procédés Thomson-Houston. (Obligations.)	—
Compagnie Générale Française de Tramways. (Actions et Obligations.)	—
Compagnie Nantaise de Navigation à vapeur. (Actions.)	—
Compagnie Nationale d'Électricité (système Ferranti). (Obligations.)	—
Compagnie Nationale de Navigation. (Actions.)	—
Distilleries, Malteries et Brasseries. (Grande Société Française de la Brasserie de la Comète. (Actions.)	—
Gaz de Bordeaux. (Actions et Parts de fondateur.)	—
Grand-Hôtel. (Obligations.)	—
Lazare Weillier. (Actions et Obligations.)	—
Maison Bréguet. (Actions et Obligations 4 1/2 0/0.)	—
Matières Colorantes et Produits Chimiques de Saint-Denis. (Actions.)	—
Mines de Campagnac. (Actions et Obligations.)	—
Mines du Laurium Français. (Actions et Parts de fondateur.)	—
Nickel. (Actions et Obligations 4 0/0, 5 0/0 et 6 0/0.)	—
Passage Jouffroy. (Actions.)	—
Société Chimique des Usines du Rhône. (Actions.)	—
Société d'Éclairage électrique du Secteur de la Place Clichy. (Actions et Obligations.)	—
Société de l'Imprimerie du Journal de Marseille. (Actions.)	—
Société des Lièges fusionnés des Hamendas et de la Petite-Kabylie. (Actions.)	—
Société d'Industrie houillère de la Russie méridionale. (Actions.)	—
Société du Placer Enfin. (Actions.)	—
Société Générale des Carrières du Midi. (Actions.)	—
Société Générale Française d'Exploitation et de Traitement des Minerais. (Obligations.)	—
Société Lyonnaise des Forces motrices du Rhône. (Actions.)	—
Société Serbe Française d'Éclairage et de Voies ferrées. (Obligations.)	—
Société des Sels gemmes et Houilles de la Russie méridionale. (Obligations.)	—
Société « L'Alliance Générale ». (Obligations.)	—

SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES ÉTRANGÈRES	
Compagnie Madrilène du Gaz. (Actions et Obligations.)	—
Dynamite du Transvaal. (Actions et Obligations.)	—
Société de la Nouvelle-Montagne. (Cinquièmes d'Actions.)	—
Société des Usines du Laurium. (Actions et Obligations.)	—
Société Générale des Sucreries de la Haute-Egypte. (Parts de fondateur, Actions, Coupon intérimaire et Obligations.)	—
Société Minière de la Estrella. (Actions.)	—
Société Minière et Métallurgique des Alpes Autrichiennes. (Actions et Obligations.)	—
Sucreries Raffinerie d'Égypte. (Actions et Obligations.)	—
Tabacs Portugais. (Actions.)	—
The City Suburban Gold Mining Co.	—

VALEURS DE PLACEMENT

Le Comptoir National d'Escompte de Paris délivre sur simple demande et sans aucuns frais des :

Obligations des Chemins de fer de Paris-Lyon-Méditerranée, de l'Est, d'Orléans, du Midi, aux mêmes cours que ceux auxquels les délivrent les Compagnies elles-mêmes.

Il délivre immédiatement à ses guichets des obligations Ville de Paris, du Crédit foncier, etc.

AVANCES SUR TITRES

Le Comptoir National d'Escompte de Paris consent des avances sur rentes françaises ou fonds publics étrangers, sur valeurs émises par l'État, les départements, villes et communes et toutes autres administrations publiques, sur actions, obligations, parts d'intérêts des Compagnies de chemins de fer français et étrangers, etc., mais seulement jusqu'à concurrence des quatre cinquièmes maximum de la valeur au cours de ces titres, et à la condition que ces avances ne soient faites que pour 90 jours au plus; elles peuvent être renouvelées.

Les remboursements anticipés, même partiels, sont acceptés.

ORDRES DE BOURSE

Le Comptoir National d'Escompte de Paris se charge d'exécuter à la Bourse de Paris et sur toutes les autres places en France et à l'Étranger, les ordres d'achat et de vente qui lui sont transmis par les clients.

Les titres achetés garantissent à la Société le montant de l'opération et le solde du compte de l'acheteur, si ce compte est débiteur.

Le Comptoir National d'Escompte de Paris se réserve le droit de ne pas donner suite à tout ordre de Bourse ou à toute demande de paiement qui lui serait transmis par dépêche, à moins que le client ne se soit mis, au préalable, d'accord avec lui sur un code spécial, de manière à prévenir les abus. Il décline toute responsabilité pour les erreurs provenant du fait de l'Administration des télégraphes.

Agences, Succursale et Bureaux de quartier
DU
COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE

ADMINISTRATION CENTRALE : 14, rue Bergère

SUCCURSALE : 2, PLACE DE L'OPÉRA

BUREAUX DE QUARTIER DANS PARIS :

<p>A. Boulevard Saint-Germain, 176. B. Boulevard Saint-Germain, 3. C. Quai de la Rapée, 2. D. Rue Rambuteau, 11. E. Rue de Turbigo, 16. F. Place de la République, 21. G. Rue de Flandre, 24. H. Rue du Quatre-Septembre, 2, (Pl. de la Bourse) I. Boulevard Magenta, 84. K. Boulevard Richard-Lenoir, 92.</p>	<p>L. Avenue de Clichy, 36. M. Avenue Kléber, 87. N. Avenue Mac-Mahon, 35. O. Boulevard Montparnasse, 71. P. Rue du Faubourg-Saint-Antoine, 27. R. Boulevard Saint-Michel, 53. S. Rue Pascal, 2 (Gobelins). T. Boulevard de Courcelles, 2 et avenue de Villiers, 1.</p>
--	---

BUREAUX DE BANLIEUE

LEVALLOIS-PERRET, place de la République, 3. — ENGHEN-LES-BAINS, Grande-Rue, 47.

AGENCES EN FRANCE :

ABBEVILLE AGEN AIX-EN-PROVENCE ALAIS AMIENS ANGOULÊME ARLES AVIGNON BAGNERES-DE-LUCHON BAGNOLS-SUR-CEZE BEAUCAIRE BEAUNE BERGERAC BÉZIERS BORDEAUX CAEN CALAIS CANNES CARCASSONNE CASTRES	CAVAILLON CETTE CHAGNY CHALON-SUR-SAONE CHATEAURENARD CLERMONT-FERRAND COGNAC CONDE-SUR-NOIREAU DAX DIEPPE DIJON DUNKERQUE EPINAL FIRMINY FLERS GRAY LE HAVRE HAZEBROUCK ISSOIRE JARNAC	LA FERTÉ-MACÉ LEZIGNAN LIBOURNE LIMOGES LUXEUIL LYON MANOSQUE MARSEILLE MAZAMET MONT-DE-MARSAN MONT-DORE (LE) MONTPELLIER NANTES NARBONNE NICE NIMES ORANGE PERIGUEUX PERPIGNAN PONT-L'ÈVEQUE	REMIREMONT RIVESALTES ROANNE ROUBAIX ROUEN ROYAT RUFFEC SAINT-CHAMOND SAINT-DIE SAINT-ÉTIENNE SAINT-HIPPOLYTE-D-FORT SALON TOULOUSE TOURCOING TROUVILLE-DEAUVILLE VICHY LE VIGAN VILLEFRANCHE-S-SAONE VILLENEUVE-SUR-LOT VIRE
--	--	--	--

AGENCES A L'ÉTRANGER :

AGENCE DE LONDRES : 52, Threadneedle Street, E. C.

MANCHESTER : 61, King Street.

LIVERPOOL : Bank Chambers Castle Street.

<p>AUSTRALIE</p> <p>MELBOURNE SYDNEY</p> <p>MADAGASCAR</p> <p>MAJUNGA TAMATAVE TANANARIVE</p>	<p>INDES</p> <p>BOMBAY CALCUTTA</p> <p>MAROC</p> <p>TANGER</p>	<p>ÉTATS-UNIS</p> <p>CHICAGO SAN-FRANCISCO NOUVELLE-ORLÉANS</p> <p>TUNISIE</p> <p>TUNIS SOUSSE SFAX GABES</p>
---	--	---